

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Mars 2009

Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 6/05

OBJET : Budget annexe des boutiques des musées départementaux. Budget primitif 2009.

RÉSUMÉ : Ce budget d'un montant de 324 960 € en 2009 pour 273 725 € en 2008, propose, en dépenses et en recettes, les opérations qu'il est prévu de réaliser en régie dans les musées départementaux et au Château de Blandy-les-Tours. (opérations assujetties ou non, en progression significative compte tenu de l'accroissement du public, au régime général de TVA).

I - DEPENSES D'EXPLOITATION

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES D'EXPLOITATION 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création de l'opération suivante :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Achats d'ouvrages et objets	324 960
Total de l'enveloppe de dépenses 2009	324 960

L'opération « achats d'ouvrage » correspond aux dépenses d'acquisition d'objets d'art, et d'ouvrages destinés à la vente. Cette opération permet aux différents sites départementaux de constituer des stocks d'objets et d'ouvrages proposés à la vente aux visiteurs.

II - RECETTES D'EXPLOITATION

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES D'EXPLOITATION 2009

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Ventes soumises à TVA	95 700
Ventes non soumises à TVA	229 260
Total de l'enveloppe de recettes 2009	324 960

La première opération correspond aux prévisions de ventes d'ouvrages et objets, effectuées par les Musées départementaux et le château Blandy-les-Tours, soumises à la taxe sur la valeur ajoutée en vertu de l'article 256B du Code Général des Impôts.

La seconde opération retrace les recettes non soumises à la TVA telles que les redevances et droits d'entrée, les abonnements ou les frais de port.

En raison de l'augmentation de la fréquentation des lieux patrimoniaux et au terme d'un an d'ouverture au public du château de Blandy-les-Tours (101 300 visiteurs depuis l'inauguration du site et 228 161 € en recettes 2008), les recettes d'exploitation 2009 sont en augmentation de 19 % par rapport au budget primitif 2008 (273 725 €).

En conclusion, je vous propose d'approuver les propositions d'inscriptions de crédits de fonctionnement par chapitre telles que présentées dans le projet de délibération joint au rapport.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 6/05 des rapports soumis à la commission
n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

Rapporteurs : M. AUBERT
Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme

M. BALLOT
Commission n° 7 - Finances

Séance du 27 Mars 2009

OBJET : Budget annexe des boutiques des musées départementaux. Budget primitif 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 6 - Affaires Culturelles, Patrimoine et Tourisme,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

- d'adopter le budget primitif pour 2009 du budget annexe : « Boutiques » conformément au tableau de répartition des crédits par chapitre ci-après :

Section d'exploitation :

Chapitre	Libellé	BP 2009
011	Dépenses	324 960
	Charges à caractère général	
Total DEPENSES		324 960
70	Recettes	302 060
	Ventes de produits, fabriqués, prestations de service, marchandises	
75	Autres produits de gestion courante	22 900
Total RECETTES		324 960

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

